



Accusée a tort d'agression

Par **sasasa**, le **11/02/2009** à **01:36**

bonsoir j'ai été interpellé vendredi dernier en terrasse au café qui se trouve rnen bas de chez moi on ma mis en garde à vue pour le motif suivant agression en réunion avec arme blanche les fait se sont apparament produit deux jours avant mais moi a ce moment la j'etais chez moi d'ailleur apres avoir interroger ma femme on ma relacher quatre heures apres l'agresser plus deux temoin sont venu m'identifié seul l'agresser reste sur ces position alors que l'un des temoin n'est d'autre que sont frere lui meme aussi agresser que dois je faire qu'est ce que je risque repondez svp j'ai tout demontrer facture telephonique prouvant que j'etais chez moi la garde a vue ma vraiment marquer je ne veux pas payer pour une chose que je n'ai pas commis